

MAROMME

Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et E.P.I

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Fourniture de vêtements de travail, de cuisine, les chaussures de sécurité et les équipements de protection individuelle (E.P.I.) pour les besoins du personnel de la Ville de Maromme au titre des années 2022, 2023 et 2024

Mode de passation : Marché de fournitures et services

Procédure adaptée suivant les articles L2123-1, R2123-1, R 2162-2, R 2162-4, R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018

Mode de dévolution : Décomposition en lots distincts énoncés dans le tableau ci-dessous :

LOTS	Minimum annuel H.T.	Maximum annuel H.T.
Lot n°1 : Vêtements haute visibilité	2 500,00 €	4 500,00 €
Lot n°2 : Vêtements de travail	1 600,00 €	2 800,00 €
Lot n°3 : Vêtements de cuisine, entretien, crèches	5 500,00 €	10 000,00 €
Lot n° 4 : Chaussures de sécurité	1 500,00 €	2 500,00 €
Lot n° 5 : Bottes et chaussures alimentaires	2 000,00 €	6 000,00 €
Lot n° 6: E.P.I.	1 500,00 €	2 500,00 €

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Variante : les variantes ne sont pas autorisées.

Prix: Les prix sont réputés fermes, définitifs, non révisables et non actualisables

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Modification de détail au dossier de consultation : La Ville de Maromme se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date limite de remise des offres

➤ Le 12 novembre 2021 à 16 h

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : https://marchespublics.adm76.com

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation.

OBTENTION ET REMISE DU D.C.E.

<u>Lieu de retrait des dossiers</u>: Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 https://marchespublics.adm76.com

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE:

Pièces contractuelles:

- L'Acte d'Engagement du (des) lot(s) concerné(s) entièrement complété(s), paraphé(s) et signé(s).
- Le présent C.C.P. (commun à tous les lots) paraphé, signé.

Pièces obligatoires:

➤ DUME ou (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué

de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26/11/2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018)

- Formulaires DC1 et DC2 complétés
- Les déclarations et attestations sur l'honneur, Attestations URSSAF
- Attestations fiscales et sociales
- > Extrait K bis
- > Attestation d'assurance en cours de validité.
- ➤ Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques de chacun des articles rédigées en français, mode d'exécution de la prestation, moyens humains, présentation de l'entreprise)
- Nuancier tissus et couleurs (sauf pour le lot n° 6)

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références relatives à la capacité professionnelle :

Une liste de références des prestations, durée similaire, récente, chiffrée et datée des 3 dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).

JUGEMENT DES OFFRES:

Principe de l'analyse :

Le jugement des offres se fera en deux phases suivant la méthode énoncée ci-dessous :

Première phase:

➤ Sélection de trois candidats maximums pour chacun des lots. Les trois candidats ayant obtenus les meilleurs résultats à l'analyse de la première phase seront retenus pour la 2ème phase.

<u>Deuxième phase</u>:

Les trois candidats sélectionnés devront remettre des échantillons dont la liste leur sera communiquée (suivant l'article 11 paragraphe "Echantillons" du CCP)

Ces échantillons seront analysés.

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse ».

<u>1ère PHASE DE L'ANALYSE : SELECTION DE TROIS CAN</u>DIDATS

Sélection de trois candidats par lot sur les critères suivants :

LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE

- ✓ Prix: 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
 - Analyse de la Haute visibilité
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le ccp
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

LOTS N° 2, 3: VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE CUISINE

- ✓ Prix: 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le ccp
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

LOTS N° 4 et 5 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES

- ✓ Prix : 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
 - Analyse technique en relation avec la réglementation
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le ccp
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

LOT N° 6 : E.P.I.

- ✓ Prix: 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
 - Analyse technique en relation avec la réglementation
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le ccp
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

2ème PHASE DE L'ANALYSE

(Concerne uniquement les trois candidats sélectionnés par lot à l'issue de la 1ère phase)

LOT N° 1 : <u>VETEMENTS HAUTE VISIBILITE</u> (Analyse des échantillons) :

- ✓ Conformité de la qualité des tissus par rapport aux critères de la première phase d'analyse : 50 %
- ✓ Présentation générale du vêtement (confort, chaleur, esthétique) : 20 %
- ✓ Analyse de l'imperméabilité : 20 %
- ✓ Respect des couleurs souhaitées (visibilité) : 10 %

LOTS N° 2 et 3: VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE CUISINE

(Analyse des échantillons):

- ✓ Conformité de la qualité des tissus par rapport aux critères de la première phase d'analyse : 50 %
- ✓ Présentation générale du vêtement (coupe, confort, chaleur, esthétique) : 30 %
- ✓ Caractère innovant et fonctionnel : 20 %

LOTS N° 4 et 5 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES (Analyse des échantillons) :

- ✓ Confort, souplesse : 30 %
- ✓ Protection (coquille, semelle ...) : 30 %
- ✓ Semelle intérieure (anti transpirant), semelle extérieure : 20 %
- ✓ Imperméabilité, étanchéité : 20 %

LOT N° 6: <u>E.P.I.</u> (Analyse des échantillons) :

✓ Caractère innovant, respect du pictogramme, performances en matière de protection individuelle : 50 %

✓ Dextérité, maniabilité, facilité d'utilisation, confort : 50 %

Elimination des candidats

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au présent CCP,
- Les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement <u>entièrement complété et signé</u> (toutes les lignes du bordereau des prix doivent être renseignées).
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.

Renseignements:

• D'ordre administratif : Service des Affaires Générales et Juridiques – Secteur Commande publique Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28 Mail : affaires.juridiques@ville-maromme.fr

D'ordre technique : Services techniques, responsable du secteur ressources partagées : Magasin (M. Varneville)

Tél. 02 32 82 22 00 / 06 32 63 11 20 Mail: magasin @ville-marommefr

- Langue utilisée : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.
- Unité monétaire : Le marché sera conclu en €uros.

Date d'envoi du présent avis : le 11 octobre 2021